

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 25 novembre 2015**

Le mercredi 25 novembre 2015 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 20 novembre, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, BERTRAND Olivier, DIOGO Jean, PANAR Michel, MEUNIER Jean-Michel, CAILLETON Thierry, Mme SALOMON Josiane.

Absente excusée : Mme GIRAULT Stéphanie.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

**DECISIONS**

Approbation du dernier compte rendu de conseil municipal

**1-Renouvellement de la taxe d'aménagement :**

Instituée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour une durée de 3 ans, au taux de 2%.

Le conseil vote à l'unanimité le maintien du taux à 2%, à voir en cours de mandat, ce taux pourra être révisé tous les ans.

**2-Charte de mutualisation avec la CDC Val de Charente :**

La commune est déjà fortement impliquée dans le processus (salle socio-culturelle, écoles, refacturation des fluides...). Le conseil valide à l'unanimité la signature de cette charte.

**3-Convention pour la visite annuelle des prises d'incendie :**

Pour une durée de 3 ans, Veolia propose deux sortes de convention : une première d'un montant de 80€ par an avec un simple contrôle, et une seconde à 84€ comprenant l'entretien, la peinture, les essais et la mise en service. Le conseil retient à l'unanimité cette seconde proposition et donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention.

**4-Mise en conformité secours incendie à Magnez :**

Déplacement de la réserve actuellement en place près du terrain de tennis, devis à faire pour la mise en conformité.

M. VERGNAUD Gilbert pourrait faire un échange de terrain avec la commune afin d'implanter la réserve au milieu du village de Magnez. Reste à définir les modalités d'échange (qui paye quoi, et enquête publique pour le déclassement du chemin rural Dessus le Roc qui serait échanger contre un terrain à Magnez).

La réserve non encore utilisée pourrait éventuellement être revendue afin de couvrir les frais. Accord à l'unanimité pour réaliser ce projet.

**5-Projet de goudronnage des voies communales pour 2016 :**

M. Bernard COLIN a présenté la carte sur laquelle figure les voies déjà réalisées en 2015, puis celles à faire éventuellement en 2016. Des devis seront demandés avant l'inscription au budget 2016.

## 6-Questions diverses :

\*SDCI : projet de fusion des syndicats d'eau, il resterait 2 syndicats en Charente, l'un pour l'angoumois et le second pour le reste du département. Le conseil émet un avis défavorable à cette fusion et demande à l'unanimité que la CDC prenne la compétence eau.

\*Décision modificative, prélèvement en dépenses imprévues : le conseil vote à l'unanimité le prélèvement de 26€ pour le spectacle des enfants de Noël, (726€ au lieu de 700€ prévus au BP), et 200€ pour le CCAS (chocolats de Noël pour les aînés).

\*Délibération soutien à la CDC afin de garder les arrêts du TGV à Ruffec, accord à l'unanimité.

\*Délibération soutien à la CDC afin de garder le service des urgences à l'hôpital de Ruffec, accord à l'unanimité.

\*Contrat de Séverine QUERON : accord pour une modification des conventions avec les AFAPAF de Courcôme et Londigny afin de percevoir la rémunération globale prévue lors de l'embauche.

\*Ordinateur neuf à prévoir sur le budget 2016 pour la secrétaire de mairie.

\*Repas des agriculteurs pour fin de travaux : afin de remercier les agriculteurs pour leur implication aux travaux de remise en état des chemins, un repas commun leur sera offert à la fin du chantier. Accord à l'unanimité.

\*Elections des 6 et 13 décembre : le planning de permanence a été fait, il nous sera envoyé par mail.

\*Implantation de haie sur le bord du Bief : en collaboration avec le syndicat du Bief, le conseil donne son accord à l'unanimité à la plantation de haies sur un terrain communal situé à gauche de la route de Charmé.

\*Demande de Mme DUCHIRON : une troupe de théâtre souhaite présenter son spectacle deux soirées consécutives début février 2016. Après concertation, il est décidé de louer 90€ le 1<sup>er</sup> jour, et 45€ le second, les fluides restant à charge pour ces 2 journées.

\*Tracteur : demande de devis pour la préparation du budget 2016.

\*Convention COSEA pour le rétablissement des voies communales : voir après le rendez-vous avec COSEA prévu fin décembre.

\*Bâtiment photovoltaïque : accord pour faire une demande. Projet situé à côté de l'atelier municipal afin de créer une cour intérieure, un traçage va être fait afin de mieux estimer le chantier.

\*Point sur la FST : sur un montant de 218 321 € il a été dépensé 48 683 € en toitures, 35 246 € en prévision de travaux (grange aux chouettes...), il reste 134 392 € en réserve.

\*M. Michel PANAR demande des précisions quant au montant et au mode de financement du spectacle offert au repas des aînés. M. le Maire rappelle qu'il a été prévu 4 000 € sur le budget du CCAS, la dépense pour le spectacle est de 1 600 € et 1 888 € pour le repas. Mme SALOMON en profite pour remercier tout le monde présent pour l'implication lors de cette journée.

La question a été posée de repousser tous les ans, d'un an, l'âge de la participation à ce repas, et ceci jusqu'à atteindre l'âge de 65 ans.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h15.